Léonard de Vinci

Lycée des Métiers de l'Éco-Construction et du Bâtiment - Montpellier

ARCHITECTURE ET ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

BAC PRO Technicien d'Études du Bâtiment
Option B : Assistant en Architecture

3D

Règlementation

Infographie

Assister

Concevoir

BIM DAO

Esquisser

Permis de construire

Suivre le chantier

DOMAINES D'ACTIVITÉS

Le technicien Assistant en Architecture est un dessinateur qui trouve sa place comme collaborateur dans les bureaux de maîtrise d'œuvre, en cabinet d'Architecture, les bureaux d'études techniques et les bureaux d'architecture d'intérieur.

Sa mission principale est de traduire graphiquement les projets architecturaux à partir de croquis et d'esquisses qui lui sont fournis.

À l'issue de la formation le titulaire du Bac pro TEBAA est capable de participer à l'élaboration de dossiers architecturaux (concours, permis de construire), de réaliser des maquettes, des dessins d'exécution, de participer à l'exécution des marchés de travaux et à la réception des ouvrages.

CONTENUS

COMPÉTENCES ENSEIGNÉES :

- Production d'un dossier architectural
- Élaboration d'une maquette numérique
- Notice descriptive et estimation des coûts

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT :

- Enseignement général : 15 heures par semaine
- Enseignement professionnel : 12 heures par semaine
- Consolidation et accompagnement : 3 heures par semaine
- Formation en entreprise : 22 semaines sur 3 ans

MODALITÉS

RYTHME :

- 2520 heures de cours en centre sur trois ans
- 770 heures de stage pratique en entreprise réparties sur les trois ans

CERTIFICATION INTERMÉDIAIRE : Obtention possible d'une certification intermédiaire sous la forme d'un contrôle en cours de formation (CCF) en 2ème année

ACCÈS : Accès en 2de Bac pro à l'issue de la classe de 3ème par procédure d'orientation, ou directement en 1ère Bac pro après une 2de Générale ou Technologique ou dispositif individualisé après tout autre parcours (nous consulter).

VALIDATION EXAMEN FINAL en 3ème année comprenant 3 parties :

- Épreuves pratiques passées par contrôle en cours de formation (CCF)
- Épreuves d'enseignement général et technologique passées en examen ponctuel
- Soutenance d'un rapport d'activités

POURSUITE D'ÉTUDE : Admission sur dossier

- BTS Études et Économie de la Construction
- BTS Bâtiment
- BTS Étude et Réalisation d'Agencement
- École d'architecture

ADRESSE

LYCÉE LÉONARD DE VINCI
1, Rue du Professeur Blayac
- C.S. 97252 -
34184 MONTPELLIER Cedex 4

CONTACT

04 67 10 40 10
ce.0341385w@ac-montpellier.fr
lpdevinci34.com

académie Montpellier

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE